

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 A 20H00

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : M.KOCIUBA, DENIS, GOURNET, STIENNE  
Mmes EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

Absents excusés :

Mme BENYAHIA qui donne pouvoir à Mr KOCIUBA  
Mme DUBRUNQUEZ qui donne pouvoir à Mr DENIS  
M.LAQUEUE qui donne pouvoir à Mme FONTAINE B.  
M.MAQUIN qui donne pouvoir à M.GOURNET  
M.LEJEUNE qui donne pouvoir à Mme JACOB

Monsieur le Maire, après avoir salué ses collègues, déclare la séance ouverte, constate que le quorum n'est pas atteint et lève la séance à 20h10.

La secrétaire de séance,  
Angélique JACOB



Le Maire,  
Michel KOCIUBA



Procès-verbal arrêté en séance le : 26/11/2022  
mis en ligne le : 29/11/2022